



Fédération Autonome de la Fonction Publique

RÉUNION DE BILAN DES DEUX CHANTIERS PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION AU MÉRITE ET SUR LES MOBILITÉS FORCÉES : LE GOUVERNEMENT CONFIRME SA VOLONTÉ DE METTRE FIN AU SERVICE PUBLIC DANS SA DIMENSION DE SOLIDARITÉ ET DE LIEN SOCIAL !

Dimanche 28 octobre dernier, le ministre de l'Action et des Comptes publics (MACP) confirmait par ses propos la volonté du gouvernement de généraliser le recours au contrat (pour des périodes allant de 5 à 15 ans) au sein de la Fonction publique. Le lendemain, lundi 29 octobre, dans le cadre du 2^{ème} Comité interministériel pour la transformation publique (CITP), le Premier ministre précisait les dispositions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs de diminution du nombre de titulaires au sein de la Fonction publique.

Enfin, le surlendemain, le secrétaire d'État auprès du MACP confirmait l'ensemble des dispositions, présentées à la délégation **FA-FP** en bilatérale le 24 octobre, visant à encourager les agentes et agents à quitter la Fonction publique et à individualiser les rémunérations en valorisant le mérite lié à la rentabilité.

Pour la **FA-FP**, en transposant ainsi au secteur public les règles du secteur marchand, le gouvernement remet en cause le principe même d'une Fonction publique de carrière, permettant de se projeter sur l'ensemble de sa vie professionnelle en changeant de métier si nécessaire, tout en étant assuré que, après l'âge de 50 ans, votre employeur ne confiera pas votre avenir aux services de pôle emploi !

La **FA-FP** réaffirme qu'en garantissant un maintien dans l'emploi jusqu'à la retraite, la Fonction publique devrait faire figure d'exemple pour le secteur marchand ! Pour mémoire, la part des fonctionnaires de plus de 50 ans ne cesse d'augmenter dans les trois versants ; elle atteint 43 % des effectifs dans le versant territorial. Dans le même temps, le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) en France est à peine de 51 %.

23 % d'entre eux sont à temps partiel et le taux de précarité augmente significativement avec l'âge¹.

Ces chiffres valident les propos tenus par Mme la ministre du Travail qui répondait à une lectrice du journal « Le Parisien » le 20 juin dernier sur le fait que les 45 – 50 ans s'entendent souvent dire qu'ils coûtent trop cher : « C'est un obstacle, je le reconnais. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux parfois avoir un travail et accepter 10 % de salaire en moins ? »² lui répondait alors la ministre du Travail !!!

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

Dans ce contexte, la **FA-FP** poursuit inlassablement son engagement pour un service public de qualité, accessible à tous et respectueux de celles et ceux qui en assurent les missions. Le documentaire diffusé le 20 septembre sur une chaîne de télévision de service public sur la gestion privatisée des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)³ devrait inciter le gouvernement à sortir de cette logique absurde selon laquelle les valeurs portées par le service public et ses 5,6 millions d'agentes et d'agents appartiennent au passé et que seuls le profit et la rentabilité doivent guider nos choix pour l'avenir de la Fonction publique ...

Quand bien même les primes de départ volontaire ou les rémunérations au mérite seraient multipliées par dix, rien ne justifiera aux yeux de la **FA-FP** la remise en cause d'une Fonction publique respectueuse de ses personnels et des règles de déontologie qui lui sont propres dans l'intérêt de l'ensemble des usagères et usagers !

Dans ce contexte, et à l'approche des élections du 6 décembre, la **FA-FP** réaffirme la nécessité d'une forte participation de toutes celles et ceux qui refusent la fin programmée du service public dans sa dimension de solidarité et de lien social !

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**

Contacts : Caroline Charruyer : 06.76.12.35.04

Amar Ammour : 06.70.24.25.42

Bruno Collignon : 06.51.88.09.65

¹ Études DARES - INSEE 2016/2017

² « Le Parisien » N° 22952 Mercredi 20 juin 2018

³ Envoyé spécial - France 2 - 20 septembre 2018